



Chères Larziacoises, chers Larziacois,

Cela fait maintenant six semaines que nous vivons une expérience inédite de confinement à domicile. La crise sanitaire nous a obligé à adapter nos comportements individuels, nos activités et à imaginer ensemble des solutions pour vivre au mieux cette période. Il s'agit maintenant de préparer la reprise dans les meilleures conditions de sécurité possibles.

CONTINUITÉ DU SERVICE PUBLIC

Depuis le début de la pandémie, **la municipalité a concentré son action sur la gestion de la crise sanitaire**, tout en maintenant les services essentiels. Cela s'est traduit principalement par :

- Le suivi des personnes âgées et/ou vulnérables par des appels du CCAS,
- La distribution de masques aux personnels soignants et autres professionnels exposés,
- L'information aux habitants par une lettre régulière, le site internet, les panneaux lumineux et Facebook,
- La coordination avec les commerçants locaux et l'approvisionnement en produits frais avec la réouverture du marché du Bourg,
- Le maintien du service État Civil et d'un accueil téléphonique en mairie et au CCAS,
- Le maintien à niveau de la salubrité dans la ville par le service propreté-voirie et l'augmentation des collectes de déchets,
- Des missions de sécurité et de protection assurées par la police municipale.

PERMANENCES TÉLÉPHONIQUES HÔTEL DE VILLE :

3 permanences téléphoniques sont assurées de 9h-12h et de 14h-17h, du lundi au vendredi :

- Accueil : **01 69 27 14 00**
- Police Municipale : **01 69 92 84 50**
- Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) :
01 60 82 69 35 – 01 85 46 11 28 – 01 60 82 61 63

Autres numéros utiles :

- le **0800 130 000** (n° national gratuit d'information sur le Coronavirus 7jr/7 – 24h/24)
- le **15** (en cas d'urgence médicale uniquement)
- le **112** (en cas d'accident, d'arrêt cardiaque ou d'urgence vitale uniquement)

AIDES SOCIALES AUX FAMILLES

Pour soutenir les familles les plus précaires, **le Département a mis en place un dispositif d'urgence avec la distribution de tickets services** pour faire face aux dépenses liées à l'alimentation, l'hygiène, l'hébergement...

La ville de Lardy via son CCAS va également verser une aide exceptionnelle aux familles modestes pour la période du 16 mars au 11 mai. Elle sera de 100€ par enfant pour les familles de la première tranche du quotient familial et 80€ pour les familles situées dans la deuxième tranche.

Les familles concernées vont recevoir un courrier du CCAS leur expliquant les modalités de versement de cette aide.

Pour toute question ou accompagnement dans ces démarches que vous soyez déjà bénéficiaires ou non d'aides sociales, l'équipe du CCAS de Lardy se tient à votre disposition, **n'hésitez pas à les contacter du lundi au vendredi de 9h à 17h au 01 60 82 69 35.**

MASQUES POUR LES LARZIACOIS

La Ville de Lardy a passé une commande **de 5 000 masques réutilisables en tissu et aux normes AFNOR (taille adulte) pour que chaque foyer dispose d'au moins deux masques.** Cette commande devrait être réceptionnée entre le 7 et le 11 mai. Les masques seront distribués dans chaque boîte aux lettres.

Des masques supplémentaires pourront ensuite être remis sur demande et justificatif. Il s'agit d'une initiative locale d'approvisionnement prise par la Commune dans l'attente des directives de l'État.

> La Ville de Lardy s'est également associée à l'initiative du Conseil départemental de l'Essonne, en lien avec la CCEJR, **pour une deuxième commande groupée de masques.**

> **A l'initiative de l'atelier couture du CCAS**, un groupe de bénévoles a entrepris de récolter des dons de tissu et de confectionner **des masques « Made in Lardy », lavables et réutilisables.** **200 masques** ont déjà été distribués dont 70 aux assistantes maternelles et le reste aux personnes âgées et/ou vulnérables. Nous avons également reçu le don de 100 masques en tissu de la ville allemande jumelée de Stemwede.

Les dons de tissus et élastique pour la fabrication des masques et les nouveaux volontaires pour faire la couture sont toujours les bienvenus.

COLLECTES DES DÉCHETS

Les collectes de **bacs d'ordures ménagères et de recyclables** continuent d'être assurées normalement.

Le ramassage des déchets verts en porte-à-porte devrait reprendre le 11 mai. Merci de respecter le volume autorisé qui ne doit pas excéder 10 unités : sacs ou bacs ouverts et/ou fagots de 1 m de longueur maximum. Il **ne faut pas surcharger ce premier ramassage** car tout ne pourra pas être évacué en une seule fois !

Six éco-centres du Siredom ont réouvert aux professionnels et aux collectivités à Ballancourt-sur-Essonne, Ris-Orangis, Egly, Etréchy et Montgeron. La fermeture des déchèteries pour les particuliers reste en vigueur ainsi que le ramassage sur rendez-vous. **Nous demandons donc un peu de patience à tous ceux qui ont fait du tri chez eux pendant le confinement.**

SOUTIEN AUX COMMERÇANTS ET AU MARCHÉ

Les commerces alimentaires et de 1^{ère} nécessité de Lardy sont ouverts. Pensez à consulter le site internet de la ville où la liste est actualisée en temps réel www.ville-lardy.fr. Des commerces proposent de la livraison à domicile ou à emporter.

Les commerçants du marché du Bourg seront présents les vendredis 1^{er} et 8 mai ainsi que la fleuriste Marie de la Grande rue pour vous présenter ses brins de muguet. N'hésitez pas à lui commander également des plants pour votre jardin.

A noter également, l'ouverture la semaine prochaine d'une mercerie au 62 Grande Rue.

PLAN D'AIDE ÉCONOMIQUE

Un groupe de travail Communes / CCEJR s'est constitué pour apporter son soutien aux très petites entreprises en grande difficulté. **Un état des lieux est en cours.**

RETOUR EN CLASSE

Une concertation, en lien avec les dernières directives de l'Etat, est en cours avec les directrices d'écoles, la CCEJR, les services communaux concernés et les représentants des associations de parents d'élèves.

Les informations vous seront fournies en temps et en heure sur le site internet de la commune et feront l'objet d'un affichage devant les écoles.

INFORMATION ET COMMUNICATION

Nous avons à cœur de pouvoir vous informer, en temps réel sur les supports de communication de la Ville (panneaux lumineux, site internet www.ville-lardy.fr, page Facebook officielle « Ville de Lardy ») que nous vous invitons à consulter régulièrement pour des informations locales et nationales actualisées.

MERCI À TOUS ET A TOUTES !

Je tiens à vous remercier vous qui faites preuve de civisme en respectant le confinement et les gestes barrières et vous qui avez mis en place de nombreuses solidarités familiales et de voisinage pour les courses, la réalisation de masques, le partage de recettes, d'activités ...

Je suis de tout cœur avec vous.

Votre Maire,



Dominique Bougraud

